

# 6 clics

L'Île-de-France décryptée  
par les experts de L'Institut Paris Region



L'ÉGALITÉ  
AUJOURD'HUI  
POUR UN  
AVENIR DURABLE

8 mars #journéedesfemmes

Édition spéciale - #182

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, nous publions une édition spéciale de notre newsletter, qui présente une série d'infographies thématiques et une Note rapide qui ont trait aux Franciliennes : 6,3 millions de femmes, soit près de 52 % de la population de l'Île-de-France.



## Seules 14 % des Franciliennes ont un revenu équivalent à leur conjoint

En Île-de-France, au sein de ces couples âgés de 25 à 65 ans et comptant au moins un actif en emploi, l'écart de revenus d'activité atteint 32 % en défaveur des femmes. Ces écarts de revenus sont plus prononcés au sein des couples mariés ou avec des enfants. À l'inverse, les inégalités de revenus sont moins importantes au sein des couples plus jeunes. Au niveau national, l'écart de revenus est globalement de même ampleur (32 %), mais les montants en jeu sont inférieurs à ceux de l'Île-de-France (850 euros par mois), les revenus étant moins élevés en province.

[Lire la Note rapide](#)

## LES FEMMES ÉLUES DES INTERCOMMUNALITÉS FRANCILIENNES

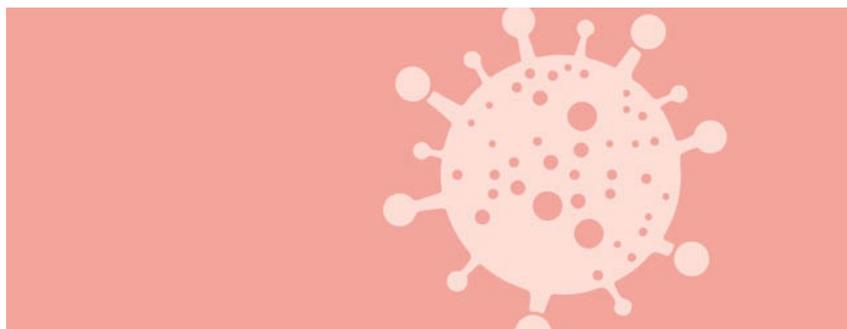


Parité chez les élu(e)s des collectivités territoriales : oui,

## mais...

Parmi les 26 985 Franciliens qui exercent un mandat électoral (élus locaux et parlementaires), 46 % sont des femmes. L'application des règles de parité aux modes de scrutin utilisés pour la désignation des représentants au sein des collectivités territoriales a produit ses effets. Cependant, le retard est très loin d'être rattrapé au niveau des fonctions exécutives, notamment chez les maires d'Île-de-France qui sont encore à 78 % des hommes. Ce phénomène est amplifié dans les intercommunalités : si les conseils communautaires franciliens comptent 41 % de femmes (contre 35 % à l'échelle nationale), on ne dénombre que 7 présidentes d'EPCI. Toutes les structures concernées se situent en grande couronne et sont constituées en communautés de communes de petite taille, à l'exception notable de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (plus de 400 000 habitants) qui a désigné à sa tête une femme le 20 janvier dernier : Cécile Zammit-Popescu, maire de Meulan-en-Yvelines.

[Voir l'infographie](#)



## Impact de la Covid-19 sur l'espérance de vie des Franciliennes

L'ORS (département Santé de L'Institut) publie des données sur l'impact de la crise sanitaire sur l'espérance de vie et la mortalité des femmes en Île-de-France. La Covid-19 a particulièrement touché les Franciliennes en 2020 : la première année de l'épidémie a en effet entraîné une baisse de leur espérance de vie d'un an et cinq mois, davantage que le recul observé chez les hommes (1 an et 1 mois). Et pour la première fois, l'espérance de vie des Franciliennes est passée en dessous de l'espérance de vie des femmes françaises.

[Voir la planche d'infographies](#)



## Insécurité et vie locale

Cette planche d'infographies propose un focus sur l'insécurité des femmes à l'échelle de leur domicile et de leur quartier d'après les résultats de la onzième enquête « Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » menée auprès de 8 000 Franciliens âgés de 15 ans et plus. Si 34 % des femmes ont peur dans leur quartier, il apparaît que 6 % des enquêtées ont été victimes dans leur quartier (ou chez elles) d'un vol ou d'une agression.

[Voir la planche d'infographies](#)



### La pratique sportive des femmes dans les quartiers prioritaires

Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, la pratique sportive des habitants est globalement moins élevée. Cette tendance est plus marquée chez les femmes, notamment en club et s'accroît avec l'âge. Dans ces mêmes quartiers, plus de la moitié des sportives en club pratiquent leur activité dans une structure qui se situe hors de leur quartier.

[Voir la planche d'infographies](#)



### Index d'égalité femmes-hommes : 96/100 à L'Institut Paris Region

L'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est un dispositif légal qui permet aux entreprises de mesurer les écarts de rémunération entre les sexes afin de mettre en lumière les disparités existantes. L'Institut s'engage depuis de nombreuses années pour tendre vers l'égalité professionnelle entre ses salariés. En 2021, dans la continuité de 2020, L'Institut a maintenu le nombre de points qu'il avait obtenu en 2020 avec un index de 96 points sur 100 (score nettement supérieur au minimum de 75 points requis par la législation). Ce résultat est la moyenne de quatre indicateurs : écart de rémunérations, écart d'augmentations individuelles, augmentation au retour d'un congé maternité, nombre de salariées sous-représenté parmi les dix plus hautes rémunérations.

[Voir le calcul de l'index](#)



Nos formations | Médiathèque Françoise Choay



15, rue Falguière - 75740 Paris cedex 15  
Tél. : 01 77 49 77 49

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} | S'inscrire

[Se désinscrire](#)